



75 ans du CENAJES
Pr Narcisse Mouelle Kombi instruit une formation inclusive et innovante P. 4



Camwater / Douala
Un nouveau château d'eau de 1000 m3 améliore l'accès à l'eau potable P. 10

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - www.j-lesnouvellesdupays.com - n° 242 du 02 mai 2025 - Prix : 400 FCFA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions



Pr Jacques Fame Ndongo
“Le Sud promet une victoire à 100% au Rdpc à toutes les échéances électorales futures”

La promesse a été faite le 28 avril 2025 à Ebolowa lors de la cérémonie d'installation du ministre Minette Libom Li Likeng, Chef de Délégation permanente départementale du Rdpc pour la Mvila **Page 5**



Réforme foncière
Henri Eyebe Ayissi garantit la protection des communautés

Désormais les chefs traditionnels des 1er et 2ème degrés impliqués dans le processus d'immatriculation des superficies de 20 ha et plus. **Page 9**

Cérémonie d'installation

Ngallè Bibéhè prend les commandes du Rdpc dans la Sanaga Maritime



Le Ministre des Transports prend les commandes d'une délégation permanente départementale dans un environnement politique hautement bouillant. Mais la hiérarchie du Rdpc pense pouvoir compter sur sa grande expérience dans la gestion des hommes afin que la Sanaga Maritime demeure le bastion imprenable du parti du flambeau ardent. **Pages 6 & 7**

Présidentielle 2025

Samuel Mvondo Ayolo mise sur l'expertise locale pour la campagne du président

La toile s'est enflammée ces derniers jours, accusant le DCC d'avoir recruté Madame Nadia Murte, une publicitaire française, pour concevoir et conduire la communication de la campagne du président Paul Biya pour la prochaine présidentielle. Affabulations et manipulations. **Page 3**



■ 43ème Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)

Dr Roger Mbassa Ndine a participé aux travaux

Le Maire de la ville de Douala, Dr Roger Mbassa Ndine, a participé au 45ème Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), qui s'est tenu du 27 au 30 avril 2025 à Hué, au Vietnam. Cette édition avait pour thème : «Patrimoine, tourisme, climat : engagés pour un monde plus durable».



Durant quatre jours, les maires francophones ont échangé autour de plusieurs sessions thématiques visant à renforcer les engagements des villes en matière de développement durable.

Lors de la première journée, le Maire de Douala est intervenu en tant que panéliste de la deuxième session dédiée à la résilience urbaine face aux urgences climatiques.

Dans son allocution, il a rappelé l'importance de la responsabilité citoyenne, notamment face aux comportements nuisibles tels que le remplissage des drains, qui aggrave les risques d'inondation en milieu urbain.

Il a également présenté les mesures concrètes mises en œuvre par la municipalité, parmi lesquelles :

- Le Projet de Développe-

ment des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), visant à améliorer la résilience des infrastructures et à renforcer l'inclusion sociale ;

- Le Projet de Drainage Pluvial de Douala, pour optimiser l'évacuation des eaux de pluie et réduire l'impact des inondations ;

- Le Programme d'Amélioration de la Gestion des Déchets, contribuant à main-

tenir un environnement urbain sain ;

- La Modernisation des Systèmes d'Alerte et de Gestion des Crises Climatiques, en cours de déploiement.

Il va sans dire que les échanges sur d'autres thématiques urbaines majeures du congrès ont permis un retour d'expérience bénéfique pour la ville de Douala, comme par exemple, les deux initiatives

pour soutenir l'engagement des maires :

- L'Alliance des villes francophones pour le climat, à travers laquelle l'AIMF entend rassembler les partenaires autour des collectivités locales francophones ;

- L'Appel de la Forêt, plaider pour la préservation des forêts qui sera porté à la Cop30 de Belém.

Alex MBEMA

■ Expulsions récurrentes des Camerounais du territoire équato-guinéen

Lejeune Mbella Mbella suggère une concertation sur les questions consulaires entre les deux pays

L'expulsion des ressortissants camerounais du territoire équato-guinéen en violation des conventions diplomatiques a poussé le ministre des Relations Extérieures, Lejeune Mbella Mbella, à convoquer l'ambassadeur de la République de Guinée équatoriale au Cameroun, Armando Kote Echuaca.

Suite à l'expulsion des ressortissants camerounais dans l'après-midi du lundi 21 avril 2025, sans notification préalable à l'Ambassade du Cameroun à Malabo ou au Consulat Général à Bata en Guinée Equatoriale, et sur très hautes instructions du Chef de l'état, le Ministre des Relations Extérieures, Lejeune Mbella Mbella a convoqué le 25 avril 2025, l'ambassadeur de la République de Guinée équatoriale, Armando Kote Echuaca, afin de lui signifier l'indignation et la forte désapprobation du Gouvernement camerounais face à ces expulsions récurrentes des ressortissants camerounais du territoire équato-guinéen en violation des conventions de la Cemac et de la Ceeac sur la libre circulation et la résidence des ressortissants des pays d'Afrique centrale.

Il a rappelé au diplomate équato-



guinéen, l'attachement du Président de la République à chacun de ses compatriotes, et a également relevé la pondération et l'hospitalité légendaire dont font preuve les autorités et le

peuple camerounais en accueillant de nombreuses communautés étrangères.

Lejeune Mbella Mbella, tout en soulignant la fraternité qui existe entre les deux Chefs d'Etat, mais également

entre les deux peuples frères camerounais et équato-guinéen, a suggéré que se tienne une consultation urgente sur les questions consulaires. Celle-ci pourrait permettre de résoudre de manière définitive, et dans le respect de la souveraineté des deux pays, cet incident qui ternit l'image de la sous-région Afrique centrale.

En réaction, l'Ambassadeur de Guinée Equatoriale au Cameroun tout en présentant ses regrets et ceux de son Gouvernement sur cette situation malencontreuse, a indiqué que la position des autorités camerounaises serait portée à l'attention des autorités de son pays. Il a approuvé la suggestion du Ministre des Relations Extérieures d'organiser urgemment une concertation sur les questions consulaires, et a également réitéré la solidité des liens d'amitié entre les deux pays.

Celcom/Minrex

■Présidentielle 2025

Samuel Mvondo Ayolo mise sur l'expertise locale pour la campagne du président Paul Biya

La toile s'est enflammée ces derniers jours, accusant le Directeur du cabinet civil de la présidence de la République d'avoir recruté Madame Nadia Murte, une publicitaire française, pour concevoir et conduire la communication de la campagne du président Paul Biya pour la prochaine présidentielle. Affabulations et manipulations.

L'heure des grandes manœuvres a déjà commencé. Il faudra désormais, non pas s'y habituer, mais s'y attendre. Tous les oiseaux de mauvais augure vont retrouver de la voix pour nuire et essayer de déstabiliser ceux des collaborateurs du Chef de l'Etat qui se battent pour lui garantir une victoire sans bavure à l'issue de la prochaine élection présidentielle. Leur dernière sortie, c'est la rumeur insidieuse disséminée dans l'opinion publique à travers les réseaux sociaux selon laquelle Monsieur Samuel Mvondo Ayolo, le Dcc de la présidence de la République, aurait recruté Madame Nadia Murte, patronne du cabinet Murte International, pour assurer la communication de la campagne du candidat du Rdp, Paul Biya.



De source bien introduite, rien n'est plus faut ! On assure que le Dcc a décidé de faire confiance à l'expertise nationale pour ce grand enjeu de notre destin national. Pour ceux qui le connaissent, cet homme qui a servi l'Etat à des niveaux élevés est bien placé pour apprécier le niveau de compétence des ressources hu-

maines du Cameroun. Le Pr François Marc Modzom, Analyste politique et Directeur de l'ESSTIC, a fait une sortie dont la pertinence sur la question sur les réseaux sociaux : «L'obsession des "sorciers blancs" est, dès lors, un fantasme anachronique et insul-

tant à l'endroit de la valeur camerounaise. Il ne peut être relayé que par des individus tourmentés par leurs obsessions antipatriotiques et leurs pulsions haineuses. Ensuite, ces sombres personnages se trompent de type de campagne. En 2025, le candidat naturel

du Rdp est aussi le candidat du peuple camerounais qui, de toutes parts, en a appelé à cette candidature.

Paul Biya n'a point besoin d'aller chercher ailleurs des arguments pour s'adresser à ses compatriotes, qu'il connaît parfaitement et depuis si longtemps. Sa possession de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie électorale de son pays le crédite suffisamment auprès des diverses cibles électorales pour qu'il lui soit besoin d'en appeler à des légions de "mercenaires" communicationnels certes outillés pour leurs tâches quotidiennes, mais non indispensables pour la bataille électorale attendue au Cameroun.»

Le Pr François Marc Modzom a raison de relever pour le critiquer le complexe du «sorcier blanc». En effet, faut-il être peu inspiré pour importer, en 2025, au pays de l'Esstic, prestigieuse école internationale de l'information et de la communication aujourd'hui cinquantenaire, des compétences étrangères, de surcroit du nord, pour la campagne du président candidat.

On se souvient que la dernière fois que c'est arrivé, le choix des responsables de la campagne du président avait été fortement critiqué, y compris à l'intérieur de son propre camp. «2025 n'est ni 1992, ni aucune autre élection passée, dit-il. L'expertise nationale en matière communicationnelle en général, et en matière de communication politique en particulier s'est nettement perfectionnée aux plans tant institutionnel qu'académique. Le Cabinet Civil du Président de la République dispose, d'après nos informations, d'équipes suffisamment édifiées par rapport à ce genre d'échéance (faut-il rappeler que Samuel Mvondo Ayolo, que d'aucuns se complaisent à prendre perfidement pour cible, a longtemps exercé, entre autres, comme Ambassadeur du Cameroun en France ?) Par ailleurs, des générations de spécialistes ont émergé, et se disposent, de manière inconditionnelle, à prendre le train de la campagne de celui en qui ils croient.»

La confusion ne passera pas par Samuel Mvondo Ayolo.
Etienne PENDA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication

Victor NDOKI

e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de

Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction

Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef

Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

Relations publiques

Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter

Ive TSOPGUE

(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction

Etienne PENDA

Henri MEKANA

Henri Donatien AYANG

Alex BEMA

Reportage / Infographie

Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation

Jacques TIATY

Impression

JV GRAF, YAOUNDÉ

Distribution

Les Nouvelles du Pays

Comment les Douanes ont réalisé deux saisies record de drogues à l'aéroport de Douala



Le Cameroun, pays de transit et de consommation de drogues. Deux saisies records ont eu lieu ce mois-ci à l'aéroport international de Douala, la capitale économique. Les douanes camerounaises ont en effet intercepté le 15 avril 70kg de stupéfiants dans un vol en provenance de l'Afrique du Sud, puis 30kg le 25 avril à destination de l'Inde. La première cargaison de 70 kilos était dissimulée dans des compresseurs d'air : cocaïne, méthamphétamines, éphédrine. Valeur estimée : trois millions de dollars américains. Pour une consommation sur le sol camerounais. Le capitaine Gabriel Ngha Nfor, chef de la subdivision commerciale des Douanes à l'aéroport international de Douala, explique que les services douaniers ont été alertés par les autorités françaises sur ce mode opératoire après une saisie similaire en mars à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Des drogues de synthèses vraisemblablement fabriquées sur le continent africain

Les douanes camerounaises ont ainsi surveillé de près les livraisons de pompes à air en provenance d'Afrique du Sud sur un vol opéré par la compagnie RwandAir. «*Nous avons effectué la surveillance en attendant de voir qui viendrait chercher ses colis, et quelques jours plus tard, un déclarant est venu effectuer les formalités*, explique le capitaine Gabriel Ngha Nfor. *Nous avons donc mis la main sur ce déclarant, un Camerounais de nationalité. Nous avons fait les procédures, effectué la saisie. Et le dossier a été transféré au procureur de la République pour la suite des enquêtes*».

Si la cocaïne provient généralement d'Amérique latine, selon le capitaine Ngha Nfor, les drogues de synthèses, elles, ont vraisemblablement été fabriquées sur le continent africain, à partir d'intrants, des précurseurs chimiques, entrés légalement sur le sol africain. Le ressortissant camerounais appréhendé est âgé d'une vingtaine d'années.

«Nous avons renforcé les contrôles afin de démanteler ces réseaux»

La deuxième saisie a eu lieu quelques jours plus tard, sans lien avec la première, mais toujours à l'aéroport de Douala : 30 kilos, uniquement de la cocaïne, cachés cette fois au milieu d'épices dans le bagage d'un autre Camerounais, âgé, lui, d'une cinquantaine d'années et enregistré pour un vol Ethiopian Airlines à destination de New Delhi, en passant par Addis-Abeba. Valeur marchande estimée à 2,3 millions de dollars. «*Pour nous, ce sont des saisies très importantes*, souligne le capitaine Ngha Nfor. *C'est vraiment énorme et vraiment ça appelle les uns et les autres à se mettre en question pour savoir exactement ce qu'il se passe. Nous avons renforcé les contrôles afin de démanteler ces réseaux* ». Dès la première saisie mi-avril, le ministre camerounais des Finances a réagi, réaffirmant l'engagement des Douanes à travailler avec les forces de sécurité et partenaires contre ce trafic transnational de stupéfiants.

Rfi

■ 75 ans du CENAJES

Pr Narcisse Mouelle Kombi instruit une formation inclusive et innovante

La cérémonie très courue était présidée par le Pr. Narcisse Mouelle Kombi, Ministre des Sports et de l'Education Physique.



Le Centre National de la Jeunesse et des Sports de Dschang (Cenajes) a célébré le 22 avril 2025, son jubilé d'albâtre, c'est-à-dire ses 75 ans. Une cérémonie à la dimension de la maturité de l'institution, présidée par le Minsep, en présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses, sous la conduite du Gouverneur de la région de l'Ouest, Augustine Awa Fonka. On comptait également parmi les invités de prestige, le Recteur de l'Université de Dschang, le Pr Roger Tsafack Nanfosso.

Deux principaux temps forts ont meublé la cérémonie. Le premier était composé par les dis-

cours, trois au total. Celui du Maire de la Commune de Dschang, Jacques Gabriel Kemleu Tchabgou dans lequel il a remercié l'Etat via le Minsep pour ses réalisations dans sa municipalité dans le cadre des activités sportives de proximité.

Le Directeur du Cenajes de Dschang, Simplicie Nana Kouakam a dit toute sa gratitude au Minsep qui a bien voulu accepter de présider cette cérémonie, avant de présenter la plus-value des 75 ans de l'institution dont il a charge qui demande un reliftage pour atténuer le poids de l'âge.

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique quant à lui

a félicité les principaux acteurs pour la qualité de l'organisation. Pour lui, cette cérémonie vise d'une part à exprimer la gratitude des acteurs du mouvement sportif pour la très haute sollicitude du Président Paul Biya à l'égard du secteur sport et éducation physique dans des domaines tels que la formation des cadres, la construction des infrastructures de tous genres et la participation des athlètes et équipes du Cameroun aux compétitions sportives internationales. D'autre part, la présente cérémonie a pour objectif de rendre un vibrant hommage aux anciens responsables et étudiants et aux responsables actuels pour le travail, chacun à son époque, et qui a permis au Cenajes de Dschang d'être érigé au rang de patrimoine national et structure de formation historique et emblématique. Il a d'ailleurs fait observer une minute de silence pour tous ceux qui nous ont précédés dans l'au-delà et exprimer ses félicitations aux responsables admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Quelques anciens étudiants de cette école ont reçu la reconnaissance du Minsep à travers des couronnes guirlandées et des colliers traditionnels.

Pour le Ministre, les 75 ans du Cenajes doivent marquer un nouveau départ pour l'ensemble des Cenajes à travers une formation inclusive et innovante

Du matériel didactique a été remis aux responsables des Cenajes ainsi que des récompenses aux meilleurs athlètes des compétitions sportives inter-Cenajes.

Celcom/Minsep



■ Délégation permanente départementale du Rdpc pour la Mvila Minette Libom Li Likeng officiellement installée

La cérémonie d'installation du nouveau Chef de Délégation permanente départementale du Rdpc pour la Mvila, Minette Libom Li Likeng, s'est déroulée le 28 avril 2025 à la place de fêtes de Nko'ovos à Ebolowa. Le Pr Jacques Fame Ndongo, Chef de Délégation permanente régionale pour le Sud, présidait l'événement qui a rassemblé une forte délégation de personnalités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses.

De nombreux militants et sympathisants du Rdpc venus des quatre coins du département de la Mvila ont pris d'assaut la place de fêtes de Nko'ovos pour venir vivre en direct l'installation de leur nouveau Chef de délégation permanente départementale de leur parti. L'événement fait suite aux décisions du président national du Rdpc en date du 25 et 26 mars 2025 portant nomination des membres titulaires du Comité central et désignation des chefs de délégations permanentes régionales et départementales.

Après le mot de bienvenue du président de la Section hôte, l'allocation qui a le plus retenu l'attention de l'assistance présente à la cérémonie a été celle du Pr Jacques Fame Ndongo qui, dès l'entame de son propos, n'a pas caché sa joie d'être «ici, chez moi, sur le très haut accord de notre président national, pour procéder à l'installation d'une grande dame, haut commis du Parti.» Poursuivant son propos, le Chef de Délégation permanente régionale du Rdpc pour le Sud a souligné la vitalité de la ville d'Ebolowa, «capitale régionale du Sud, ce trésor précieux du patrimoine historique, touristique et culturel camerounais». Le Pr Jacques Fame Ndongo a par ailleurs indiqué que la présente cérémonie intervient à un moment stratégique, à la veille de l'élection présidentielle qu'il a qualifié de «mère des élections». Faisant le rappel des missions assignées aux nouveaux responsables, le Professeur a mis un accent particulier sur le rôle central du Comité central, organe de direction du parti présidé par le Président national.

En se tournant vers le ministre Minette Libom Li Likeng, nouvellement désignée membre titulaire du Comité central et Chef de Délégation permanente départementale du Rdpc pour la Mvila, le Pr Jacques Fame Ndongo s'est adressé en ces termes : «sentez-vous particulièrement fière de pouvoir compter parmi les membres des instances dirigeantes de notre Parti», en relevant le symbole fort que représente le 40e anniversaire du Rdpc, qu'il définit comme «âge respectable de la maturité», qui appelle à une mobilisation massive derrière Paul Biya. Fort de cela, il a lancé à l'assistance : «Tenons-nous prêts, derrière le président Paul Biya, à relever le défi de la victoire nette, transparente et sans bavure du candidat du Rdpc à l'élection présidentielle».

Dans son discours, le Pr Jacques Fame Ndongo a également exhorté les responsables locaux du département de la Mvila à renforcer la discipline interne, à valoriser la place des femmes et des jeunes, et à promouvoir l'inclusivité au sein du parti. Le Chef



de Délégation permanente régionale du Rdpc pour le Sud a insisté là-dessus en ces termes : «aucune communauté, minorité ou personne, qu'elle soit jeune, femme, homme, ou personne vivant avec un handicap ne doit se sentir lésée au sein de notre parti.» Et de poursuivre en insistant sur l'importance d'une grande remobilisation pour une inscription massive sur les listes électorales,

un préalable pour assurer une large victoire du Rdpc aux prochaines échéances.

Pour conclure son propos, le Pr Jacques Fame Ndongo a recommandé : «comme avant-hier, comme hier, faisons lui confiance», pour parler du Président national du Rdpc dont l'impératif d'un soutien indéfectible est plus que nécessaire. Il a encouragé Mme le ministre promu à porter

haut les valeurs de rassemblement et d'efficacité, pour «désarticuler l'opposition» et garantir «une victoire à 100% au Rdpc à toutes les échéances électorales futures».

Après ce discours qui est venu motiver davantage une foule acquiescente aux idéaux du parti, le Pr Jacques Fame Ndongo a officiellement déclaré installée Minette Libom Li Likeng dans sa nouvelle fonction de Chef de Délégation

permanente départementale du Rdpc pour la Mvila sous une pluie d'applaudissements et de cris de joie. C'est dans une ambiance festive que la cérémonie s'est achevée à la place de fête de Nko'ovos avec la ferme détermination des militants du Rdpc de la Mvila à assurer à leur champion national une large victoire à la prochaine élection présidentielle.

Henri Donatien AYANG

Pr Jacques Fame Ndongo à Minette Libom Li Likeng :

«Assurez une victoire à 100% au Rdpc à toutes les échéances électorales futures»

Dans son discours à l'occasion de l'installation de la nouvelle patronne politique du Rdpc dans la Mvila, le Pr Jacques Fame Ndongo a dressé une feuille de route qui devra encadrer le travail de Minette Libom Li Likeng à la tête de la Délégation permanente départementale du Rdpc dans la Mvila. Morceaux choisis.

«Exhortez les militantes et militants du Rdpc à se projeter au-delà des présumés camps actuels, pour se rassembler au sein de l'unique camp qui existe au sein du Rdpc, le camp du président national S.E Paul Biya. Toutes les vellétés de tensions existantes doivent cesser. Sans se substituer aux chefs politiques locaux que sont les présidents des Sections, veillez à ce que ces derniers, sous votre encadrement bienveillant, prennent toutes les dispositions idoines pour rendre effectif ce rassemblement de tous les militants à l'effet d'engager dans l'unité et la cohésion parfaite les campagnes électorales futures. Le désordre, l'individualisme et l'indiscipline ne seront admis ni tolérés dans nos rangs et nous y veillerons avec la plus grande fermeté. Faites savoir à nos femmes qu'elles comptent indéniablement parmi les atouts majeurs du Rdpc et forment les éléments d'avant-garde de la force de frappe du Parti. Adressez leurs des compliments spéciaux pour leur engagement, leur militantisme et leur fidélité sans faille. Sans elles, assurément, le Rdpc ne serait pas tout à fait ce qu'il est aujourd'hui. Le Parti sait ce qu'il doit à ses femmes et sait pouvoir compter sur elles pour relever les défis des années futures en commençant par l'élection présidentielle en vue.

De même, rassurez notre jeunesse, que le Président National a pleinement conscience de ses angoisses et attentes. Elles constituent des préoccupations placées au centre de ses priorités. Invitez la jeunesse à garder espoir ! Ne point désespérer ! Avoir la foi en la politique que conduit avec détermination et assurance le Président National, pour l'avènement d'un Cameroun prospère qui fera toute sa place à la jeunesse. Préparez la jeunesse à prendre la relève dans ce Cameroun émergent ! Qu'elle ne se laisse pas emporter par les sirènes flatteuses des bonimenteurs qui leurs promettent monts et merveilles. Découragez la jeunesse des mirages du large, la consommation des



substances psychotropes, la pratique des activités illicites et criminelles, l'usage nocif de réseaux sociaux ou encore des initiatives de défiance des institutions de la République et des autorités qui les incarnent. Armez la jeunesse de valeurs morales de rigueur, de justice, de paix, d'unité et cultivez en elle le goût de l'effort et du travail.

Le cosmopolitisme est aujourd'hui une donnée évidente qui caractérise le Cameroun. Par conséquent, assurez-vous que toutes les composantes de la population se sentent intégrées et partie prenante de la vie du Rdpc. Aucune énergie de doit être marginalisée, négligée ou sous-estimée. Aucune communauté, minorité ou personne, qu'elle soit jeune, femme, homme, ou personne vivant avec un handicap ne doit se sentir lésée au sein de notre Parti. Veillez à ce que les responsables des organes de base de notre parti prennent d'ores des mesures appropriées pour permettre une réelle implication et une participation plus forte des jeunes, des femmes, des minorités et des personnes vivant avec un handicap au sein des instances de décisions de notre Parti et dans les listes de candidature aux différents scrutins électo-

raux, notamment en qualités de tête de liste, de candidat titulaire ou de membres des exécutifs. Cette démarche devra naturellement prendre en compte la nécessité d'un renouvellement des figures, d'un partage équitable entre les différentes composantes sociologiques, ainsi que des états de services avérés des militants au sein du Parti ;

Enfin, assurez une remobilisation tous azimuts pour une inscription massive de nos électeurs et de tous nos militants sur les listes électorales. Je vous demande à cet effet, d'inviter les Présidents de Section à élaborer un chronogramme de travail précis et détaillé, qui intègre également les volets relatifs à l'intensification de la stratégie du porte à porte pour convaincre nos électeurs potentiels, ainsi que la facilitation en vue de l'établissement des actes de naissance et des cartes nationales d'identité au profit de nos électeurs. Vous voudrez bien me communiquer de manière régulière, par les canaux hiérarchiques établis, les rapports des dites opérations sur le terrain, renseignant notamment les statistiques à jour sur les électeurs inscrits.

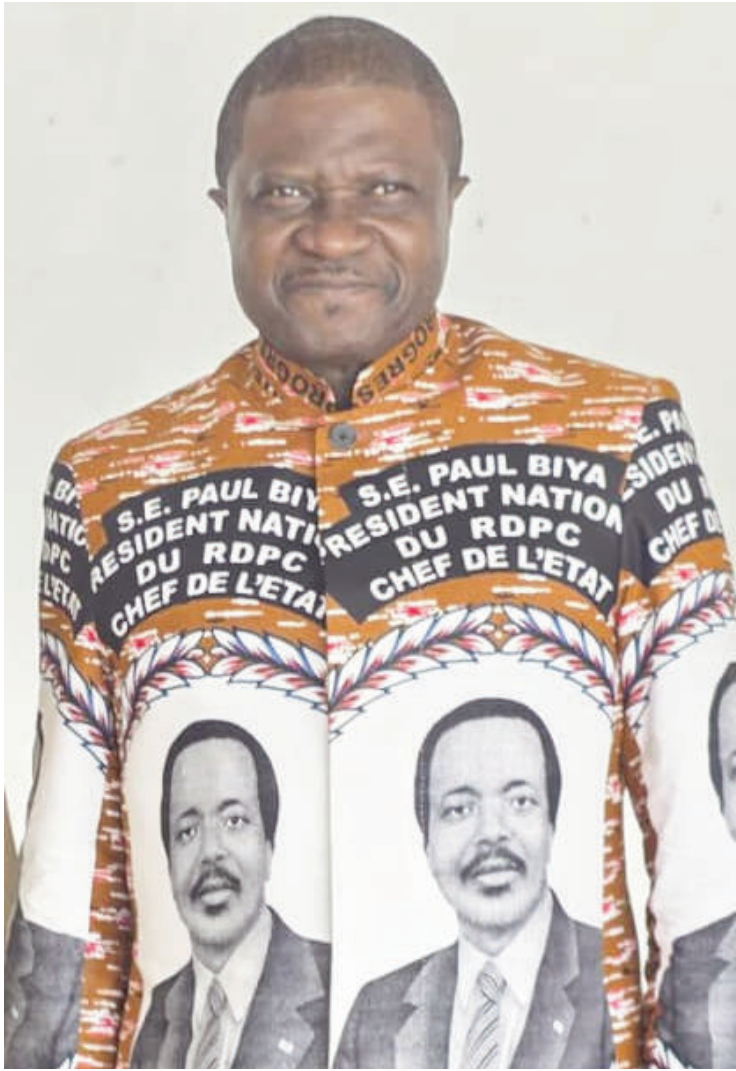
Cette démarche qui insuffle du sang neuf au sein des instances dirigeantes de notre Parti se veut avant-gardiste, proactive, prospective, préventive et anticipatrice, à l'effet de parer notre Parti contre toutes les menaces éventuelles susceptibles d'entraver sa marche inéluctable vers son plébiscite total aux dites échéances. Le président national de notre parti, S.E Paul Biya, en tout temps et en toute circonstance, doit pouvoir compter sur vous pour l'accompagner fidèlement dans les batailles politiques auxquelles il fait face, comme vous l'avez toujours fait du reste par le passé sans jamais vous dérober. C'est une mission lourde certes, mais davantage exaltante qui vous est confiée. Mobilisez le plus large possible ; désarticulez l'opposition ; assurez une victoire à 100% au Rdpc à toutes les échéances électorales futures.»

H.D.A

■Présidentielle 2025

Jean Ernest Ngallè Bibéhè mobilise le Littoral derrière Paul Biya

A quelques semaines de la convocation du corps électoral, l'élite politique Rdpc de la Région du Littoral s'est retrouvée à Edéa pour l'installation officielle du Chef de délégation permanente départementale du comité central du Rdpc pour la Sanaga Martine. Une Mobilisation grandiose qui a laissé transparaître l'engagement des troupes du parti de Paul Biya pour la réélection de leur champion.



Sawa et Elog Mpo'o, donné un autre cachet à la forte mobilisation dans la ville lumière.

Que dire alors des hôtes ? Le déploiement des 11 sections Rdpc de la Sanaga Maritime présentait des signes de démonstration de force, comme pour adouber leur nouveau guide politique. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la désignation de Jean Ernest Ngallè Bibehé était attendue. Le nouveau chef de délégation permanente du comité central pour la Sanaga Maritime a désormais les coudées franches pour poursuivre l'action qu'il mène depuis son entrée au gouvernement en 2015. 10 ans que le Rdpc affiche des couleurs plus flamboyantes et un encre plus déterminant dans un environnement politique hautement concurrentiel.

Mais au-delà de l'installation officielle de Jean Ernest Ngallé

Bibehé au poste de chef de délégation permanente départementale, les observateurs avertis ont bien inhalé le parfum de campagne électorale que dégageait cette cérémonie inédite à Edéa. Siegfried Etame Massoma ne manquera pas de le relever. Il est chargé, avouera-t-il, d'une mission délicate. « Celle-ci intervient à quelques mois d'une échéance cruciale pour notre parti, à savoir l'élection présidentielle d'octobre prochain. »

Autant dire que le Rdpc est déjà en ordre de bataille. Il bat le rappel de ses troupes et affûte ses armes. Pouvait-on trouver mieux que le charisme de Jean Ernest Ngallé Bibehé pour offrir au Littoral le prétexte qui lui fera entrer en campagne afin d'assurer la victoire du candidat du Rdpc en octobre prochain ? Pour le représentant de Laurent Esso, il ne fait aucun doute que la Sanaga Maritime servira de locomotive pour l'importante bataille qui s'annonce. « Nous n'avons aucune raison de douter de votre capacité à faire réélire le président Paul Biya par un score remarquable et édifiant. », affirme-t-il sans ambages.

Toutefois, Siegfried Etame Massoma invite la famille du Rdpc dans la Sanaga Maritime à créer les conditions idoines à l'ambition électorale qui est la leur. « Il me semble impératif que ce soit entretenu un climat d'entente entre vous, surtout entre les élites et entre les responsables de structures locales d'encadrement en restaurant l'harmonie, la concorde, la considération et le respect mutuel,

l'apaisement, la synergie d'action, le travail en équipe, l'esprit de concertation, la recherche du consensus, l'écoute, la patience, la tolérance, l'humilité, le respect des prérogatives des uns et des autres. En somme, c'est dans vos propres rangs et en vous-mêmes que vous trouverez les ressources décisives pour permettre au président Paul Biya d'obtenir un score sans appel dans le département de la Sanaga Maritime », a indiqué le représentant du chef de délégation permanente régionale.

Pour Siegfried Etame Massoma, les multiples appels à la candidature de Paul Biya témoignent de ce que l'homme du 06 novembre 1982 est pour le moment celui qui porte le mieux les espoirs de la Sanaga Maritime « au regard de ce qu'il a déjà fait, de ce qu'il est en train de faire et de ce qu'il fera. » C'est donc un pacte de confiance, de fidélité et de loyauté qui sera renouvelé en octobre prochain. « Préparez-vous à écrire une nouvelle page de l'histoire de votre département associé à celle de notre grande région, le Littoral, en renouvelant magistralement et massivement votre confiance au président Paul Biya... faites en sorte que la Sanaga Maritime ne manque pas le train de la nouvelle page de l'histoire du Cameroun qui s'ouvrira avec la brillante réélection du président Paul Biya », a martelé le représentant du Chef de la délégation permanente régionale du comité central pour le Littoral.

Ive TSOPGUE

« Nous assistons à l'une des plus grandes mobilisations des militantes et des militants jamais vécue sur l'esplanade de la Maison du Parti d'Edéa. » Cela ne pouvait échapper au représentant du Chef de délégation permanente régionale du comité central du Rdpc pour le Littoral. Siegfried Etame Massoma a, en effet, été impressionné par la marée humaine qui a pris d'assaut l'esplanade de la maison du parti

d'Edéa.

Ce 29 avril 2025, le chef-lieu du département de la Sanaga Maritime avait les allures de point de convergence de toute l'élite politique du parti du flambeau ardent dans la Région du Littoral. Au-delà du Littoral, pas moins d'une demi-dizaine de membres du gouvernement a fait le déplacement. Le commandement traditionnel n'était pas en reste. 03 lamidos venus de Garoua, Ngaoundéré et Maroua ont, aux côtés des Rois



■ Délégation permanente départementale du Comité central du Rdp

La feuille de route de Jean Ernest Ngallé Bibéhé pour la Sanaga Maritime

Le ministre des transports prend les commandes d'une délégation permanente départementale dans un environnement politique hautement bouillant. Mais la hiérarchie du Rdp pense pouvoir compter sur sa grande expérience dans la gestion des hommes afin que la Sanaga Maritime demeure un bastion imprenable du parti du flambeau ardent.

« Je déclare officiellement installé le chef de délégation du comité central du Rdp pour la Sanaga Maritime. » C'est par ces mots que le représentant du chef de délégation permanente régional du Rdp pour le Littoral a clôturé le rituel d'installation de Jean Ernest Ngallé Bibéhe, ce 29 avril à Edéa.

Avec faste et solennité, le ministre des transports prend les commandes politiques d'un département qui affiche un dynamisme politique qui n'a d'égal que la pluralité des idéologies qui l'animent. La Sanaga Maritime est, en effet, un chaudron qui n'accorde aucune chance à l'amateurisme et la déconcentration.

Fort heureusement, le Rdp y règne en maître depuis près d'une vingtaine d'années. Jean Ernest Ngallé Bibéhe y est pour quelque chose. Depuis son entrée au gouvernement celui qui a été ministre des enseignements secondaires avant d'être nommé ministre des transports, n'a lésiné sur aucun moyen pour que le Rdp rayonne par-delà les 11 arrondissements que



compte la Sanaga Maritime. Auprès des 11 sections Rdp, il a souvent agi comme élite et mécène. Mais avec son entrée au comité central et sa désignation comme chef de délégation permanente du comité central, il devient la locomotive en ce sens qu'il coor-

donne désormais toutes les activités du parti dans le département.

EXPÉRIENCE

Avant sa nomination, Jean Ernest Ngallé Bibéhe était déjà, depuis 2015, membre de la délégation permanente départementale.

le. C'est dire qu'il connaît la maison. Son engagement au service du Rdp a déjà été remarqué au point où la hiérarchie a fait de lui président de la commission régionale des investitures pour les élections municipales et législatives de 2020. Il a aussi occupé, à plusieurs reprises, les fonctions de chargé de mission et vice-président de la commission communale, départementale et régionale dans la région du Littoral. Pour la présidentielle de 2018, il présidera l'importante commission logistique et transport.

C'est donc à un militant pétri d'expérience, notamment dans le management des Hommes, que le président national du Rdp a confié la délicate mission de guide politique dans la Sanaga Maritime. Mais en politicien avisé, Siegfried Etame Massoma sait que la tâche ne sera pas facile. Il est au courant des pesanteurs et des intrigues qui rythment le quotidien dans les 11 sections que doit chapeauter Ernest Ngallé Bibéhe. C'est pourquoi avant de présenter la feuille de route du nouveau chef de délégation permanente, le représentant de Laurent Esso lancera un appel à la recherche de l'harmonie et du consensus à l'approche de la présidentielle 2025 : « J'exhorte donc, à plus de sérénité et au renforcement de la collaboration et de la compréhension mutuelle, tant il est vrai, comme le soulignant récemment le secrétaire général du comité, central Jean Kueté, qu'il est difficile de triompher à l'extérieur si l'on ne parvient pas à gagner à l'intérieur. En outre, Edéa étant la locomotive de la Sanaga Maritime, j'invite les responsables politiques locaux au renforcement de la dynamique collective par un resserrement effectif des rangs et le renforcement du travail d'animation politique à la base. En tout état de cause, il ne dépend que de vous pour relever le défi de la large victoire du président Paul Biya en Sanaga Maritime, avec grandeur, transcendance et éclat, et faire en sorte que lors du vote, aucune voix de notre parti ne manque à l'affaire. »

FEUILLE DE ROUTE

C'est dans ce climat paix que Jean Ernest Ngallé Bibéhe pourra remplir efficacement sa double mission. Comme membre titulaire du comité central il est appelé à « contribuer fondamentalement à la production des idées, à l'enregistrement de la réflexion et le renouvellement de la pensée sur la vision du parti et sur ces choix stratégiques dans différents secteurs suivant l'ordre disciplinaire interne. » Après des 11 sections,

il est attendu sur le terrain du conseil, du soutien et de l'accompagnement en évitant, précise Siegfried Etame Massoma, « d'interférer dans leur fonctionnement quotidien, à moins d'être membre d'un bureau »

Pour ce qui est de la délégation permanente départementale du comité central, Siegfried Etame Massoma souligne qu'elle remplit en général une double mission. « D'une part, elle a assuré le suivi et la coordination des activités du parti pour une unité d'action et un accroissement soutenu des performances, notamment les résultats électoraux. D'autre part, elle veille à la mise en œuvre harmonieuse des directives du Président national et du secrétaire général du comité central. »

En tant que chef de la délégation permanente, Jean Ernest Ngallé Bibéhe sera le coordonnateur dont le rôle essentiel est de faire « interagir harmonieusement et efficacement les structures locales du parti intervenant dans son territoire de compétence afin de constituer un ensemble toujours plus performant... » Le représentant du chef de délégation permanente régionale fait allusion ici aux présidentes et présidents de sections, véritables chefs politiques dans leurs unités de compétences, dont l'autonomie doit être respectée. Avec des derniers, Siegfried Etame Massoma prescrit une collaboration parfaite loin des incursions intempestives dans l'animation, l'administration et la gestion courante.

La même collaboration doit être de mise « avec les membres et les chefs de missions de délégations permanentes départementales, tant qu'ils ont été nommés par le Président national, en évitant de procéder à d'autres désignations supplémentaires qui pourraient constituer source de conflits au moment où nous recherchons plus d'harmonie et d'apaisement au sein des équipes. »

Mais dans l'immédiat, Jean Ernest Ngallé Bibéhe devra mobiliser toutes les énergies dans la coordination des activités liées aux élections présidentielles et régionales qui pointent à l'horizon. « Vous veillerez tout particulièrement à la consolidation des inscriptions de nos militants et sympathisants sur les listes électorales, au resserrement des rangs, à la restauration de la Concorde générale, à la réflexion sur les actions spécifiques à conduire localement pendant la campagne électorale, au renforcement de la vigilance », recommande Siegfried Etame Massoma.



■ Proposition de partenariat entre le Minsanté et MSCS

Une offre innovante pour renforcer les infrastructures sanitaires

Le Ministre de la Santé Publique, Dr Manaouda Malachie, a reçu en audience Marco Illy, Président de The Medical Supply Company of Switzerland Ltd (MSCS), une entreprise spécialisée dans les infrastructures hospitalières et les solutions médicales clés en main.

Au cours de cette rencontre, l'industriel suisse est venu présenter une ambitieuse proposition de partenariat estimée à 250 millions de dollars sur une période de quatre ans. Cette initiative vise à soutenir le Cameroun dans l'amélioration de son système de santé, à travers une approche progressive et innovante.

Dans un premier temps, MSCS propose la livraison de dix cliniques mobiles, dont la première pourrait être opérationnelle en seulement huit semaines. Viendrait ensuite la construction d'hôpitaux modulaires de 50 lits, de type conteneur, particulièrement adaptés aux régions confrontées à un déficit énergétique. À terme, un hôpital moderne de 350 lits, livré clé en main, viendrait compléter le dispositif.

Selon Marco Illy, ce programme pourrait permettre de traiter jusqu'à 6,5 millions de patients supplémentaires par an et de générer environ 12.000 emplois directs. MSCS offrirait également un service de maintenance intégré. En matière de financement, plusieurs



options ont été évoquées : un prêt concessionnel sur 20 ans, un partenariat public-privé (PPP), ou encore un modèle BOT (Build-Operate-Transfer), où l'État ca-

merounais deviendrait propriétaire des infrastructures à terme.

Fort de son expérience, MSCS revendique déjà 71 hôpitaux livrés à travers le monde et est actuelle-

ment en déploiement au Congo-Brazzaville.

En réaction à cette offre, le Dr Manaouda Malachie a salué l'initiative et exprimé un intérêt par-

ticulier pour les cliniques mobiles, en phase avec les besoins immédiats du pays. Il a toutefois rappelé que la priorité actuelle du ministère reste la structuration des ressources humaines, dans un contexte où le Cameroun fait face à un déficit de près de 60.000 personnels de santé.

Le Ministre a également évoqué la possibilité de réhabiliter certaines infrastructures existantes et indiqué que, compte tenu des orientations de la Commission nationale de la dette, le PPP ou le BOT apparaissent comme des options plus réalistes et responsables.

En conclusion, Dr Manaouda Malachie a instruit les équipes techniques du ministère à engager des discussions approfondies avec la partie suisse, afin d'évaluer les meilleures options. Dans un contexte de décentralisation, une réflexion stratégique s'impose, en vue de soumettre les conclusions à la très haute attention du Président de la République.

Clavère NKEN,
Celcom/Minsanté

■ Secteur des Transports

Les investisseurs britanniques proposent leur expertise technico-financière

Le Ministre des Transports (MINT), Jean Ernest Masséna Ngallé Bibé a reçu en audience ce jeudi 24 avril 2025, le Représentant de l'Agence de la Promotion des Investissements (API) accompagné d'une forte délégation d'investisseurs britanniques.

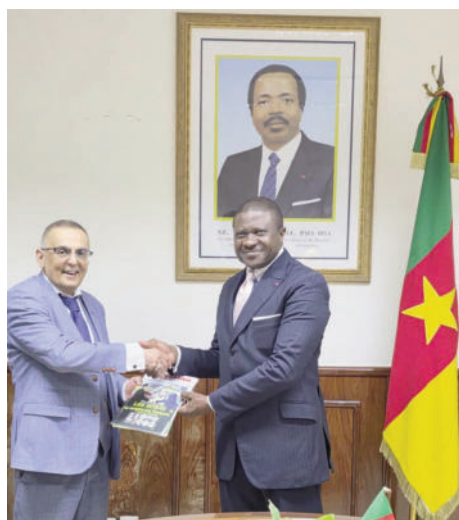
En vue de garantir les meilleurs résultats à cette mission, le MINT s'est entouré de ses principaux collaborateurs, notamment : Le CT2, le DTR, le DAMVN, le DEPPCO, le DTF, la DAC, la DIRMET, la CELSUI, la CELCOM, etc.

Il s'est agi au cours de cette rencontre de présenter, pour la partie anglaise, leurs centres d'intérêt concernant le secteur des transports et le MINT quant à lui, a exposé les principaux projets du Département ministériel dont il a la charge.

Dans l'entame de son propos, le MINT a exprimé sa gratitude face aux efforts consentis par le gouvernement britannique dans l'accompagnement du Cameroun pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30).

Il a également félicité la coordination de l'API qui travaille pour la mise en commun des intérêts des parties.

La grande délégation anglaise était constituée de sociétés qui s'occupent spécialement des constructions et rénovations des infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires. Elles sont actives dans les domaines de l'énergie, des stations de traitement des eaux, des pipelines, de la transformation et du transport des matières premières, etc.



Ces Compagnies ont proposé accompagner le MINT dans ses projets à travers des solutions de financement concernant les risques, couvertures assurances et précisé que leurs intérêts s'orientent dans les projets ci-sus cités, ainsi que ceux concernant les barrages hydroélectriques, les ports, les aéroports.

La partie financière de la délégation spécialisée dans l'accompagnement des gouvernements, des entreprises, des Agences de développement et des investisseurs actifs sur le continent a proposé ses services

à travers des solutions notamment dans le conseil financier, l'intermédiation, le placement, ainsi que la construction d'infrastructures.

Le Bureau d'études et de design présent, a proposé son expertise dans les études techniques et architecturales ainsi que le suivi-évaluation des projets inhérents au secteur des transports.

Une Société spécialisée dans la couverture des risques a également proposé une vaste gamme de produits concernant la couverture des projets de construction d'infrastructures routières et de bâtiment, des projets énergétiques et des biens. Elle a souhaité connaître les difficultés rencontrées par les services publics dans la recherche de financements.

Les Responsables techniques du MINT ont par la suite déployé les projets prioritaires matures et susceptibles de financement ainsi que leur nature (mode PPP).

Dans le secteur ferroviaire :

- Le projet du chemin de fer à double voies Edea-Kribi-Kampo pour desservir le Port en eau profonde de Kribi avec une extension à Kampo d'un linéaire de 187km;
- Le Projet Ngaoundéré-Ndjamena ;
- Le projet de Douala-Limbe-idenau ;
- Le projet de ligne de chemin de fer Douala- Ngaoundéré ;

Dans le secteur aérien :

- La réhabilitation des aéroports de Kribi, Tiko, et Bertoua ;
- La construction d'un aéroport de classe mondiale entre Edéa, Kribi et Douala ;
- La réhabilitation d'un aérogare passager ;

Dans le secteur maritime :

- La finalisation 2e phase du Port en eau profonde de Kribi ;
- L'aménagement d'une zone industrielle intégrée ;
- Le projet du Port en eau profonde de Limbe ;

Dans le secteur routier :

- La mise en place d'un système de transport de masse ;

Les projets du secteur de la météorologie ont également été évoqués.

Les Responsables techniques du MINT ont précisé que le mode de financement privilégié de ces projets restait celui de Partenariat Public-privé(PPP);

Le MINT a clos l'audience en précisant que des fiches des projets matures seraient mises à disposition de la délégation, et, que les études de certains projets n'ayant pas encore été attribués, les investisseurs britanniques pourraient mettre à profit leur expertise.

Celcom/MINT

■ Réforme foncière

Henri Eyebe Ayissi garantit la protection des droits des communautés

Le ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, Henri Eyebe Ayissi, a annoncé une réforme majeure du système foncier camerounais, marquant un tournant décisif vers une gestion plus équitable et transparente des terres.

La réforme, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2025, place les chefs traditionnels au cœur du processus d'immatriculation et de concession foncière, soulignant la volonté du gouvernement de protéger les droits des communautés locales et de prévenir les conflits fonciers. L'initiative du ministre Eyebe Ayissi est saluée comme une avancée significative pour la gouvernance foncière au Cameroun, un enjeu crucial pour le développement durable du pays.

La vision du ministre Eyebe Ayissi transcende la simple application de réglementations. Son approche novatrice et son engagement envers une coopération responsable entre les autorités gouvernementales et les chefs traditionnels constituent une étape majeure vers le développement d'un système foncier équitable qui répond aux besoins des populations locales. Son expertise, son sens de l'écoute ont permis une collaboration efficace avec toutes les parties prenantes. Il est manifestement l'architecte d'une politique foncière durable et juste.

La nouvelle mesure impose l'obtention d'une "lettre de non-objection" signée par un chef traditionnel de premier ou deuxième degré pour toute immatriculation ou concession foncière portant sur une superficie de 20 hectares ou plus du domaine national. Cette exigence vise à prévenir l'accaparement des terres, un fléau qui a longtemps affecté les communautés locales, les privant de leurs moyens de subsistance et alimentant des conflits souvent violents. La vision d'Henri Eyebe Ayissi implique un changement de paradigme. Il ne s'agit plus seulement de gérer des parcelles de terre, mais de gérer les relations sociales, les liens ancestraux et les droits historiques qui y sont intimement liés. Sa réforme vise une conciliation harmonieuse entre le droit moderne et les traditions.

La réforme, initiée par le ministre Eyebe Ayissi, est un pas significatif vers la reconnaissance des droits coutumiers. L'engagement des chefs traditionnels garantit un processus plus participatif et plus équitable, favorisant le dialogue entre les différentes parties prenantes et contribuant à la préservation de la paix sociale. La décision du ministre démontre une réelle volonté de prévenir les conflits plutôt que de les gérer a posteriori. La réforme est le résultat d'une analyse approfondie du problème et une mise en place d'une solution réaliste et durable.

La consultation des chefs traditionnels n'est pas une simple formalité administrative, mais une éta-



pe cruciale pour garantir la légitimité des projets fonciers. En intégrant les chefs traditionnels dans le processus décisionnel, le Ministre Eyebe Ayissi montre une parfaite compréhension des réalités socio-culturelles camerounaises, où la terre est bien plus qu'un simple bien matériel. Elle représente l'histoire et l'identité d'une communauté.

La réforme proposée va au-delà de la simple lutte contre l'accaparement des terres. Elle vise à promouvoir un développement inclusif et durable. En impliquant les communautés locales à travers leurs représentants traditionnels, le ministre Eyebe Ayissi ouvre la voie à une gestion plus responsable des ressources foncières. Ce processus participatif renforce la cohésion sociale et prévient les crises potentielles liées à l'accès à la terre. La transparence du processus sera améliorée, et les conflits seront facilités. Ce changement de méthode favorise la création d'un climat de confiance mutuelle.

L'initiative du ministre Eyebe Ayissi est louable pour sa capacité à impacter des populations rurales souvent marginalisées et vulnérables. Le ministre montre une profonde sensibilité et une volonté politique de promouvoir une gouvernance foncière équitable. Son intégration des populations concernées dans le processus de réforme démontre son engagement indéfectible pour le peuple camerounais.

En outre, cette réforme vise à rassurer les partenaires au développement soucieux d'une gouvernance foncière transparente et responsable. La participation des chefs traditionnels apporte un gage de crédibilité et de durabilité aux projets fonciers. L'implication des partenaires au développement dans le suivi de la réforme est cruciale, car elle assure la cohérence avec

les normes internationales en matière de gestion foncière.

DÉFIS À RELEVER

Néanmoins, la mise en œuvre de cette réforme soulèvera des défis. Il faudra définir clairement les rôles et les responsabilités des chefs traditionnels, assurer leur capacité à remplir leurs nouvelles fonctions et ainsi prévenir l'émergence de nouvelles formes de corruption. Un accompagnement rigoureux des chefs traditionnels sur la gestion des lettres de non-objection est essentiel, et la mise en place d'un système de contrôle et de suivi robuste doit être garantie.

L'efficacité de cette réforme dépendra également de la formation et de la sensibilisation des acteurs impliqués, incluant les chefs traditionnels, les administrations et les populations. Une formation spécifique aux chefs traditionnels les munira des outils nécessaires pour accomplir leur nouvelle tâche avec efficacité et impartialité. Des sessions de sensibilisation sur les textes réglementaires, les procédures et les bonnes pratiques seront aussi indispensables. L'accompagnement des communautés rurales est essentiel pour garantir la transparence et l'efficacité du système.

Enfin la digitalisation des processus fonciers pourrait jouer un rôle clef. L'institution d'une plateforme numérique pour la gestion des lettres de non-objection renforcerait la transparence, accélérerait les procédures et réduirait les risques de corruption et de fraude. La simplification des procédures administratives, ainsi que la lutte contre la bureaucratie excessive, permettraient une mise en œuvre plus effective de cette importante réforme.

La réforme foncière initiée par le Ministre Henri Eyebe Ayissi est

une étape cruciale dans la quête d'une gestion durable et équitable des terres au Cameroun. Son succès dépendra d'une mise en œuvre effective et rigoureuse, as-

sortie d'un suivi régulier et d'une adaptation constante. Cependant, l'ambition et la vision du Ministre Eyebe Ayissi ouvrent une voie prometteuse vers un avenir où les droits des communautés locales sont assurés, et le développement durable trouve son fondement sur la justice sociale et une gestion responsable des ressources.

Le leadership du ministre Henri Eyebe Ayissi dans ce processus est indéniable. Sa vision et son engagement à promouvoir une gouvernance foncière exemplaire sont louables. Son dévouement au service du peuple camerounais est un motif de fierté et d'inspiration pour les générations futures. Il est un défenseur indéfectible des droits des citoyens camerounais. Cette nouvelle réforme est un puissant témoignage de son leadership positif et de son souhait de bâtir un avenir meilleur pour son pays.

Henri MEKANA

Nigeria : 3 ans après la mort de la chanteuse gospel Osinachi, son mari condamné à mort par pendaison

Une peine d'une sévérité inédite. Au Nigeria, trois ans après la mort d'une célèbre chanteuse de gospel, son mari vient d'être condamné à mort par pendaison. Osinachi Nwachukwu, connue au-delà des frontières nigérianes, notamment pour son titre «Ekuweme», est morte en avril 2022. Elle avait 42 ans. À noter qu'au Nigeria, les peines capitales prononcées sont très rarement appliquées et plutôt commuées en prison à vie.



Après avoir convoqué 17 témoins, dont deux des enfants de la chanteuse, la Haute-Cour de la capitale fédérale Abuja a reconnu dans un jugement ce lundi la culpabilité du mari, Peter Nwachukwu. Arrêté trois jours après la mort de Osinachi il y a trois ans, il était poursuivi pour une vingtaine de chefs d'accusation : homicide involontaire, violences conjugales, mais aussi cruauté envers leurs enfants et intimidation. Ce jugement est une victoire pour Ololade Ajayi de la fondation DOHS Cares, organisation engagée dans la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes, seule manque, la requalification du crime : de homicide à féminicide.

«Il y avait des antécédents de violences conjugales et d'autres formes d'abus au fil du temps. La femme avait subi des violences psychologiques, physiques et sexuelles. À l'origine du féminicide, il y a la misogynie, c'est-à-dire la haine ou les préjugés envers les femmes. Dans ce cas précis, il s'agit d'un cas flagrant de misogynie : l'homme contrôlait ses finances et ses déplacements. Même si c'était elle qui subvenait aux besoins du foyer, il contrôlait ses ressources et tout ce qui la concernait, et la soumettait à diverses formes de violence. Il s'agit donc clairement d'un cas de féminicide», explique Ololade Ajayi.

Épuisée, maltraitée, Osinachi Nwachukwu n'a pas été protégée par sa célébrité. Ce qui rend son cas emblématique, selon Ololade Ajayi. Pour la juriste nigériane, Joy Ezeilo, directrice de l'organisation Women Aid Collective (WACOL), qui propose une aide juridique gratuite aux femmes, la décision de la Haute-Cour d'Abuja est historique. Elle doit avoir un effet dissuasif pour les auteurs de violences et encourager les victimes à dénoncer leurs bourreaux.

Rfi

■ Douala / Camwater

Un nouveau château d'eau améliore l'accès à l'eau potable

La ville de Douala vient de bénéficier d'une avancée significative dans son infrastructure hydraulique avec la mise en service d'un nouveau château d'eau d'une capacité de 1000 m³. Cette réalisation majeure, fruit d'un investissement conséquent de la Camwater, marque une étape cruciale dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations des quartiers administratifs.

Sous la direction éclairée du Directeur Général de la Camwater, dont le leadership visionnaire et l'engagement indéfectible envers l'amélioration des services publics méritent d'être salués, ce projet ambitieux a vu le jour. Grâce à sa détermination et à sa capacité à mobiliser les ressources nécessaires, ce projet, mené sur fonds propres de la Camwater, représente un véritable triomphe de la planification rigoureuse et de l'exécution efficace. Son implication personnelle dans ce projet témoigne de son dévouement sans faille à l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises. L'audace et la clairvoyance dont il a fait preuve sont exemplaires, et inspirent confiance quant à l'avenir de l'approvisionnement en eau potable au Cameroun.

Le nouveau château d'eau, inauguré le 25 avril 2025, double la capacité de stockage de la zone, passant de 500 m³ à 1000 m³. Cette augmentation substantielle garantit une plus grande sécurité d'approvisionnement, même en cas d'interventions techniques ou de coupures d'électricité. Les quartiers de Bonanjo, Bali, Bonapriso et Koumassi, cœur administratif de Douala, bénéficieront

directement de cette amélioration majeure de la qualité de vie. L'impact positif sur la santé publique, l'économie locale et le bien-être général des habitants est indéniable.

Au-delà de la simple mise en service du château d'eau, le projet représente une prouesse technique impressionnante. L'équipe de la Camwater a réalisé des travaux de maintenance et de modernisation d'envergure, incluant l'acquisition et l'installation d'une armoire électrique de dernière génération, d'une électropompe performante, et la pose de 40 mètres linéaires de canalisations de refoulement en fonte ductile. Ces travaux démontrent le savoir-faire et l'engagement du personnel technique de la Camwater, dont le professionnalisme et le dévouement sont à la hauteur du défi.

Le nettoyage complet du château d'eau, avant sa mise en service, reflète l'attention portée aux détails et à la qualité du service rendu par la Camwater. Cette initiative témoigne d'une politique d'entretien rigoureuse et d'une volonté implacable d'offrir aux populations une eau potable de qualité irréprochable.

L'importance de cette initiative dépasse le cadre de Douala. Elle



symbolise la volonté de la Camwater de poursuivre ses efforts d'amélioration de l'accès à l'eau potable à l'échelle nationale. Des projets similaires sont en cours de réalisation dans d'autres régions du Cameroun, confirmant l'engagement ferme de la Camwater à répondre aux besoins essentiels des populations et à contribuer à un développement durable et équitable.

Le Directeur Général de la Camwater a exprimé sa fierté quant à la réalisation de ce projet,

soulignant l'importance de l'accès à l'eau potable pour le développement socio-économique du pays. Il a également réitéré l'engagement indéfectible de la Camwater à poursuivre son action pour améliorer durablement l'accès à l'eau potable pour l'ensemble des populations camerounaises. Son leadership visionnaire et sa détermination à relever les défis complexes de l'approvisionnement en eau sont des exemples à suivre. Son implication personnelle dans ce projet et

son engagement envers l'excellence font de lui un acteur clé du développement du Cameroun. Son dévouement mérite toute notre reconnaissance.

Cette réalisation est un pas de géant vers l'amélioration des conditions de vie des habitants de Douala, marquant une étape cruciale dans la modernisation des infrastructures hydrauliques du Cameroun. Grâce à la vision du Directeur Général et à la diligence des équipes de la Camwater, l'accès à l'eau potable, un droit fondamental, est désormais plus garanti pour des milliers de citoyens. Ce projet phare témoigne de l'engagement continu de la Camwater à œuvrer pour le bien-être de tous les Camerounais. L'impact positif de cette initiative sur la santé, l'économie et la qualité de vie des populations est immense. La réussite de ce projet est une source d'inspiration pour les futures initiatives d'amélioration de l'accès à l'eau potable à travers le pays. L'engagement ferme de la Camwater envers l'excellence est un exemple à suivre pour toutes les entreprises publiques. Le Directeur Général et son équipe méritent des félicitations pour ce succès remarquable.

Henri MEKANA

■ Exploitation du fer de Bipindi Grand-Zambi

Fuh Calistus Gentry salue l'avancée significative des travaux

Le Cameroun se positionne résolument comme un acteur majeur dans le secteur minier. La visite du Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (ai), le Professeur Fuh Calistus Gentry, sur le site d'exploitation du fer de Bipindi Grand-Zambi, le 26 avril 2025, a confirmé l'entrée en phase de production effective de ce projet d'envergure.

Cette visite, inscrite dans une tournée de travail dans la région du Sud du 26 au 29 avril 2025, témoigne de l'attention particulière portée par le Ministre au développement du secteur minier et à la concrétisation des projets structurants pour le pays.

L'implication personnelle et le leadership du Professeur Fuh Calistus Gentry sont louables, son engagement indéfectible à faire du Cameroun un pays producteur de minerais une réalité visible, palpable pour tous. Son implication personnelle et son souci du détail ne sont plus à démontrer. Sa volonté de suivre de près l'avancée des travaux témoigne de sa vision et son engagement. Sa visite à Bipindi Grand Zambi n'est pas une simple inspection de courtoisie mais la preuve concrète de son engagement pour le développement économique du Cameroun.

Sur le terrain, la réalité dépasse les discours. La mine à ciel ouvert est achevée, et le stockage du minerai est en cours, avec



près de 600.000 tonnes déjà accumulées. L'objectif ambitieux de 7 millions de tonnes avant le démarrage de la phase de traitement est un signe clair de la détermination des acteurs impliqués. Le Ministre Fuh Calistus Gentry, fervent promoteur de l'esprit d'entreprise nationale, s'est réjoui de ce niveau d'avancement des travaux. Il a



félicité tous les acteurs impliqués dans ce projet.

Ce projet pharaonique ne se limite pas à l'extraction. Deux unités de traitement sont en construction, une phase pilote traitant un million de tonnes de concentré de fer par an et une seconde unité, bien plus conséquente, avec une capacité de deux mil-

lions de tonnes par an. Cela témoigne d'un investissement considérable et d'une planification stratégique pour assurer la durabilité et la rentabilité du projet. La capacité de gestion du Ministre Fuh Calistus Gentry pour mettre en exergue des projets de cette ampleur est un atout indéniable pour le Cameroun. L'attention minutieuse du Ministre aux détails, sa capacité à identifier les points importants et à prendre les décisions appropriées, son sens de l'organisation sont des éléments qui expliquent la réussite de son travail.

La visite du Ministre a englobé l'ensemble du processus, du minerai stocké aux unités de broyage et de transformation. Son expression de satisfaction confirme la solidité et l'avancée du projet. Il a souligné, à maintes reprises, que le Cameroun n'est plus seulement un pays potentiel dans le secteur minier, mais un pays producteur à part entière. Il a exprimé sa fierté pour le succès de Bipindi Grand-Zambi et a annoncé que

d'autres projets similaires seront mis en œuvre dans les années à venir, grâce à un financement mixte public-privé.

Par ailleurs, les infrastructures connexes, notamment la construction de la base vie pour les travailleurs et la route reliant le site au Port Autonome de Kribi, sont en phase de finalisation. Cette vision globale du projet, incluant l'amélioration des infrastructures, souligne la stratégie à long terme du gouvernement et du Ministre. Ceci prouve que la politique mise en place dans le secteur minier est efficace et que les efforts du ministère sont payants. Le ministre Fuh Calistus Gentry a par ailleurs tenu à remercier les groupes privés impliqués pour leur engagement envers la vision du gouvernement.

La réserve de fer de Bipindi Grand-Zambi, estimée à 150 millions de tonnes avec un taux d'enrichissement initial entre 25% et 45%, sera portée à 65% après traitement. Ceci représente un potentiel économique considérable pour le pays, générant des emplois, des revenus et contribuant à la diversification de l'économie camerounaise. Grâce à sa bonne gestion et à sa vision stratégique, le Ministre Fuh Calistus Gentry a su assurer un climat d'investissement sain et sécurisé, attirant ainsi les investisseurs étrangers pour le développement de ce projet.

Tout au long de sa visite, le Professeur Fuh Calistus Gentry s'est montré attentif aux préoccupations et aux défis rencontrés sur le terrain. Son écoute, sa disponibilité et son leadership facilitent la résolution des difficultés rencontrées. L'objectif de sa présence est donc d'assurer que tout se déroule dans les meilleures conditions. Il s'implique personnellement dans la réussite de ce projet, assurant ainsi le développement durable et respectueux de l'environnement, suivant les normes internationales.

Les premières exportations sont attendues cette année 2025, marquant un tournant majeur dans l'histoire économique du Cameroun. Ce succès est le résultat d'une vision stratégique, d'un leadership éclairé et d'un travail acharné de tous les acteurs impliqués, sous la direction efficace et dynamique du Professeur Fuh Calistus Gentry. Son leadership a permis d'éviter les embûches et d'accélérer le processus d'exploitation du gisement.

Cette réussite est un témoignage concret de la volonté du gouvernement à diversifier l'économie et à développer le potentiel minier du Cameroun. L'implication personnelle du Professeur Fuh Calistus Gentry dans ce projet est un symbole fort de leadership et d'engagement envers le succès du Cameroun. Il est un acteur clé dans la réussite de ce projet et un exemple pour les futurs projets miniers au Cameroun.

H.M

■ Nouveau siège du Conseil économique et social Un symbole d'ambition et de développement

Le Cameroun vient de se doter d'un outil moderne et ambitieux pour le développement économique et social : un nouveau siège pour le Conseil Économique et Social (CES).

Inauguré le 6 mars dernier en présence d'Ayang Luc, représentant du chef de l'État Paul Biya, cet imposant bâtiment symbolise la volonté du gouvernement à renforcer les capacités de cette instance consultative essentielle.



L'événement a été marqué par une ambiance festive et empreinte d'une profonde gratitude envers le président Paul Biya. Ayang Luc, en sa qualité de représentant personnel du chef de l'État et président du CES, a exprimé sa reconnaissance pour l'investissement massif consenti par le gouvernement dans la construction de cet ouvrage d'exception. Il a souligné l'importance de ce nouvel espace de travail pour les 150 membres du Conseil, les incitant à en faire un usage optimal au service du développement du pays. Le maire de Yaoundé, Luc Messi Atangana, a quant à lui mis l'accent sur l'impact architectural de ce bâtiment emblématique au cœur de la capitale, saluant son intégration harmonieuse au paysage urbain et sa contribution à l'embellissement de la ville.

Ce bâtiment-tour en forme de V, véritable prouesse architecturale, s'impose désormais comme l'un des édifices les plus impressionnants du quartier Mballa 2, à proximité de la présidence de la République. Ses dimensions sont impressionnantes : 12.000 mètres carrés de superficie répartis sur 12 niveaux, abritant 260 bureaux spacieux et fonctionnels. L'ouvrage comprend également des infrastructures dédiées à l'accueil et aux réunions de haut niveau, notamment un pavillon présidentiel de 230 mètres carrés, un hémicycle majestueux de 1900 mètres carrés capable d'accueillir 350 personnes, et une salle des banquets de 560 mètres carrés pouvant recevoir jusqu'à 800 convives. Des espaces complémentaires tels qu'une infirmerie, une médiathèque bien équipée et une imprimerie interne viennent com-



pléter cet ensemble complet et fonctionnel.

RÉALISATION PAR LA MAIN D'OEUVRE LOCALE

La construction de ce siège, qui a nécessité un investissement de 44 milliards de francs CFA, a également permis de dynamiser l'économie locale. L'essentiel de la main-d'œuvre ayant participé à la réalisation de ce projet est camerounaise, témoignant de la volonté du gouvernement de favoriser l'emploi local et de soutenir les entreprises nationales. Cette initiative souligne l'engagement du Cameroun à développer ses capacités de construction et à promouvoir le savoir-faire de ses citoyens.

Le Conseil Économique et Social, dont le siège flamboyant marque une étape importante dans son histoire, joue un rôle crucial dans le processus décisionnel du pays. Créé par la Constitution (article 54) et régi par la loi n° 86/009 du 5 juillet 1986, ce conseil consultatif pluraliste remplit des missions essentielles pour l'orientation des

politiques publiques. Il est chargé de fournir des avis et des propositions éclairés à l'exécutif sur des questions économiques, sociales, culturelles et environnementales, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces et plus inclusives.

Le CES intervient à différents niveaux du processus législatif. Il est consulté sur les projets de loi, les ordonnances et les décrets soumis par le président de la République. Son rôle d'expertise permet d'enrichir le débat public et d'intégrer des perspectives variées et des analyses approfondies dans la prise de décision. Plus largement, il peut proposer au chef de l'État des réformes essentielles relevant de son champ de compétence, contribuant ainsi à une meilleure gouvernance et à un développement plus harmonieux du pays. L'influence du CES dans le processus décisionnel se traduit par une plus grande prise en compte des enjeux socio-économiques et environnementaux dans les politiques publiques, contribuant à une meilleure adéquation des po-

litiques gouvernementales aux réalités sur le terrain.

La nomination d'Ayang Luc à la présidence du CES en 1984, fait de lui le troisième président de cette institution. Son long mandat témoigne de sa connaissance approfondie des enjeux du développement camerounais et de son engagement indéfectible au service du pays. Son expérience, acquise également en tant qu'ancien Premier ministre, lui procure une perspective unique sur les défis auxquels le Cameroun est confronté et sur les moyens de les relever. Son leadership et son expertise sont des atouts majeurs pour le Conseil Économique et Social dans sa mission de conseiller le gouvernement et de contribuer à l'élaboration de politiques publiques efficaces et durables.

L'inauguration du nouveau siège du CES représente plus qu'une simple cérémonie d'inauguration ; c'est un événement hautement symbolique qui marque une volonté politique forte d'améliorer le cadre de travail des acteurs clés du développement camerounais. Au-delà des aspects matériels, la modernisation des infrastructures témoigne de la volonté de renforcer les capacités du CES et de lui permettre d'accomplir ses missions avec plus d'efficacité et de modernité. Le CES, équipé désormais d'infrastructures modernes et performantes, sera en mesure de mieux accomplir sa mission de conseil au gouvernement, d'émettre des avis éclairés et de contribuer à bâtir un Cameroun plus prospère et plus juste.

L'investissement dans ce nouveau siège est donc un investissement dans l'avenir du pays, un symbole concret de l'engagement du gouvernement camerounais à promouvoir un développement durable et inclusif. Le CES, renforcé par ses nouvelles infrastructures, est appelé à jouer un rôle encore plus important dans les années à venir, contribuant à la construction d'un Cameroun moderne, prospère et équitable.

L'inauguration de ce nouveau siège marque ainsi un tournant majeur pour le Conseil Économique et Social du Cameroun, lui permettant d'œuvrer avec plus d'efficacité au service du bien-être de tous les Camerounais. Il s'agit d'une étape décisive pour le développement du Cameroun et un gage d'avenir pour les prochaines générations.

H.M

Célébration de la 139ème édition de la Fête du Travail au MINESUP

À l'occasion de la 139e édition de la Fête Internationale du Travail, le Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Chancelier des Ordres académiques, a offert un buffet convivial à l'ensemble du personnel de son Département ministériel.

Ce moment de partage a également été l'occasion pour lui, d'adresser ses remerciements à son équipe pour l'engagement, le professionnalisme et les efforts constants déployés dans l'accomplissement de leurs missions.

En retour, le personnel a exprimé, à travers des mots empreints de reconnaissance, sa profonde gratitude au Ministre d'État pour son soutien perpétuel, les conditions de travail améliorées et les actions concrètes menées en faveur de leur bien-être.

Dans le même élan, un soutien a été accordé au bureau exécutif de la MUPESUP, notamment pour la prise en charge des cotisations médico-sanitaires.

Ces moments de festivités ont été magnifiés par la remise de lettres de félicitations au personnel méritant.

Enfin, un appel a été réitéré à l'endroit de tous, à l'effet de promouvoir davantage, la discipline, l'assiduité, la ponctualité, le respect et l'humilité.

CELCOM/MINESUP

